

L'acceptation de cette charte montre l'engagement des conseillers biodynamiques à rechercher le professionnalisme et la qualité dans leur travail de conseil. La charte a été élaborée grâce à un échange actif avec des conseillers en biodynamie. Il s'agit en outre d'une base pour entrer dans le système de qualité de l'examen par les pairs. Les travaux relatifs à cette Charte sont coordonnés par la Section de l'agriculture du Goetheanum et la Biodynamic Federation-Demeter International (BFDI). La version actuelle est disponible sur le site web <https://www.biodynamic-advisors.org>.

Le travail de conseil favorise la pratique de la biodynamie ainsi que l'autodétermination et l'autonomisation du client

L'objectif du conseil en biodynamie est de transmettre des connaissances et des compétences tout en permettant aux praticiens de développer leur propre pratique biodynamique indépendante. Les clients restent toujours libres de vérifier les propositions et les recommandations et devraient avoir la possibilité de prendre leurs propres décisions.

Transparence des ressources à la base du travail de conseil.

Notre travail de conseil s'appuie sur les ressources vérifiables du mouvement biodynamique. Nous nous référons aux conclusions des praticiens, chercheurs et experts en biodynamie si nos recommandations ne sont pas basées sur nos propres observations.

Le travail de conseil favorise l'échange et la collaboration, dans le respect du secret professionnel et de la vie privée des clients.

Le travail de conseil se nourrit de la somme des expériences des praticiens de la biodynamie et de l'échange entre conseillers et consultants en biodynamie. La collaboration entre les consultants favorise une meilleure compréhension des fondements de la biodynamie et permet en même temps aux praticiens de développer leurs pratiques spécifiques. Les conseillers échangent des informations sur leurs clients dans le plein respect du secret professionnel et de la vie privée de leurs clients.

Le travail de conseil renforce le réseau

Etant donné que les activités de conseil et de formation dans le domaine de l'agriculture biodynamique sont en pleine expansion, il semble important de regrouper les nombreuses personnes impliquées dans ces activités sous une même charte, afin de parvenir à une base commune de bonnes pratiques et d'assurer ainsi la qualité et la fiabilité des services fournis.

Les conseillers informent leurs clients sur la Section d'Agriculture, la Biodynamic Federation-Demeter International (BFDI) ainsi que les organismes de biodynamie pendant le travail de conseil, en utilisant les supports de communication fournis. La charte signée doit être mentionnée dans les contrats oraux ou écrits.

Les conseillers/consultants signataires s'engagent à :

- **Suivre une formation continue, notamment dans les domaines suivants :**
 - L'étude des fondements de l'agriculture biodynamique et du *Cours aux Agriculteurs* de Steiner ;
 - Se former avec d'autres conseillers/consultants, notamment en participant à des groupes de travail pour échanger sur les activités et expériences des uns et des autres (au niveau national et international) et en participant autant que possible à la rencontre internationale des conseillers au Goetheanum ou ailleurs et en restant en contact avec les autres conseillers et avec la Section ;
 - Participer à un groupe d'élaboration des préparations biodynamiques ;
 - Participer à des formations en biodynamie d'autres formateurs et organisations.

- **Mise en réseau, coopération et bonnes pratiques professionnelles :**
 - Favoriser l'individualisation des pratiques agricoles en fonction du terroir, des conditions locales, du savoir-faire et de la conscience humaine
 - Maintenir à jour une connaissance détaillée du cahier des charges Demeter et fournir ses conseils techniques conformément aux normes Demeter
 - Prendre contact avec l'association nationale Biodynamique et Demeter - ou avec Biodynamic Federation-Demeter International (BFDI) s'il n'existe pas d'association nationale - dans les pays où le travail de conseil est effectué

- **Éthique professionnelle :**
 - Respect du secret professionnel et vie privée du client
 - Accorder une attention particulière à l'autodétermination et à l'autonomisation du client
 - Assurer le transfert de connaissances et de savoir-faire de manière à ce que chaque client puisse apprendre les méthodes et agir librement ;
 - Parler librement et ouvertement mais s'abstenir de tout commentaire négatif sur d'autres conseillers ou consultants, et sur d'autres points de vue en Biodynamique.
 - Les problèmes doivent être résolus directement avec la personne concernée. Les conflits ou les désaccords doivent être abordés de manière constructive et respectueuse.

Les conseillers en biodynamie et les consultants signataires de la présente charte suivent les améliorations annuelles de celle-ci et s'engagent à travailler dans le respect de son contenu.